



Pourquoi adhérer à FIBOIS Isère ?

- Adhérer à FIBOIS Isère,
c'est aussi adhérer à FIBOIS Auvergne Rhône-Alpes, et :**
- **intégrer le réseau départemental et régional des professionnels du bois,**
 - **contribuer au développement de la filière bois**
 - **et soutenir nos actions !**

Par le biais de votre Interprofession bois, vous pouvez ainsi :

- **Développer vos marchés** grâce à des actions interprofessionnelles et une communication auprès des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre...
- **Améliorez votre visibilité** en figurant dans nos documentations
- **Développer votre réseau professionnel** grâce aux rencontres d'entreprises, visites de chantiers, groupes de travail thématiques...
- **Vous faire accompagner et conseiller par** nos équipes dans l'ensemble des domaines de la filière...
- **Participer** aux journées techniques, aux formations adaptées, aux salons professionnels, aux colloques... avec des tarifs préférentiels,
- **Suivre l'actualité nationale, régionale et départementale de la filière** : relais des organismes nationaux et régionaux, sites internet, newsletters, observatoire, note de conjoncture, dispositifs de soutiens financiers...
- **Être représenté et contribuer aux orientations** de la filière et aux négociations avec les Pouvoirs Publics

Et concrètement ?

- Vous apparaissez dans le catalogue des références professionnelles pour grand public, ou nos documentations
- Vous êtes référencé dans notre annuaire professionnel des adhérents
- Vous bénéficiez de tarifs négociés pour les stands sur les salons (Eurobois, Carrefour du bois...) et pour des événements d'ampleur national (Forum Bois construction par exemple)
- Vous êtes prioritaire pour participer à un événement FIBOIS (Soir&Bois, Midi'Bois...) pour lequel le nombre de places est limité.
- Vous bénéficiez de la mise à disposition gratuite de la documentation et des expositions de FIBOIS, ainsi que de la salle de réunion équipée située à notre local au centre de Grenoble
- Enfin, nos salariés se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets, en vous aidant par exemple dans la recherche d'aides publiques

A noter : les entreprises éligibles aux aides FEADER bois avec cofinancement Région, l'adhésion à l'interprofession est obligatoire, et ce pendant 3 ans une fois le solde touché.



BULLETIN D'ADHESION 2022

Raison Sociale :

Représenté par :

Fonction :

Adresse :

Code postal - Commune :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Nombre de salariés :

Pour les entreprises, chiffre d'affaire :

Siret :

☐ souhaite adhérer à FIBOIS ISERE pour l'année 2022

☐ renvoie ce bulletin à l'adresse indiquée ci-dessous accompagné du règlement d'un montant de :

☐ **Je suis une entreprise :**

☐ 70 € pour les entreprises unipersonnelles

☐ 130 € pour les entreprises jusqu'à 2 personnes

☐ 200 € pour les entreprises jusqu'à 5 personnes

☐ 300 € pour les entreprises jusqu'à 10 personnes

☐ 400 € pour les entreprises jusqu'à 20 personnes

☐ 600 € pour les entreprises jusqu'à 50 personnes

☐ 1 000 € pour les entreprises jusqu'à 200 personnes

☐ 5 000 € pour les entreprises > 200 personnes

☐ **Je suis un particulier :**

☐ 55 €

☐ **Je suis un organisme de formation, un maître d'ouvrage privé, une collectivité ou autre organisation professionnelle :**

☐ 300 €

Payable par chèque à l'ordre de FIBOIS ISERE ou par virement bancaire :

Numéro de compte : 13906 00043 27403238000 48

IBAN : FR76 1390 6000 4327 4032 3800 048 - BIC / SWIFT : AGRIFRPP839

Un reçu d'adhésion vous sera envoyé dès réception du bulletin et du règlement.

Fait à : le :

Signature :

Cachet :